

Image not found or type unknown



## Erreur de date sur déroulé de garde à vue

Par **Yoannpetit**, le **19/02/2019** à **21:14**

Bonjour,

3mois après ma garde à vue les gendarmes sont venus à mon domicile pour me faire signe un document concernant le déroulé de ma garde à vue qu'ils avaient refait car ils c'étaient trompés sur une date.

Dois-je signer ce document ?

Pensez-vous que cela peut jouer en ma faveur lors du jugement ?

Cordialement